

NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N° 776



Cécile Maucclair/IAU IdF

TERRITOIRES

APPROCHE PAYSAGÈRE

Mal 2018 • www.lau-ldf.fr

LE PAYSAGE BÂTI, UN PATRIMOINE EN ÉVOLUTION

LA NOTION DE PAYSAGE RENVOIE, DANS L'IMAGINAIRE COLLECTIF, AUX GRANDS ESPACES OUVERTS ET AUX ÉLÉMENTS NATURELS, TELS QUE LE RELIEF, LES COURS D'EAU OU LES MASSIFS FORESTIERS. IL NE PEUT CEPENDANT ÊTRE RÉDUIT À CELA : LE BÂTI ET LA COMPOSITION URBAINE MARQUENT ÉGALEMENT LES PAYSAGES DE LEUR EMPREINTE.

Cette série « Approche paysagère » vise à mettre en avant les grands enjeux du paysage régional. Les thématiques proposées s'appuient sur cinq grandes composantes qui structurent et transforment les paysages de la région francilienne, à la base de la réflexion engagée dans le schéma directeur régional (Sdrif 2030). Trois Note rapide sont déjà parues : l'identité paysagère francilienne (n° 738), les belvédères (n° 744), le front urbain (n° 756). Un prochain numéro sera consacré aux grands axes.

Le paysage est un tout et se définit par « l'étendue spatiale, naturelle ou transformée par l'homme, qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle », comme le stipule le dictionnaire. Il comprend donc les ensembles bâtis, composantes essentielles d'un paysage ordinaire ou extraordinaire, et immédiatement perçus par les passants et les habitants. Dans son ouvrage *L'image de la Cité*, Kevin Lynch [Lynch, 1960] détermine cinq éléments qui participent aux représentations collectives de la ville : les voies, depuis lesquelles on perçoit la ville, les limites (barrières ou coutures urbaines), les quartiers, les nœuds (lieux de rencontre) et les points de repère. Ces éléments incarnent une certaine stabilité dans un paysage qui ne cesse de changer dans le détail. Les paysages bâtis franciliens, qu'ils soient inscrits en secteur rural ou urbain, ne dérogent pas à la règle : malgré leur mouvement perpétuel, de grandes clés de lecture permettent toutefois de les comprendre.

LA FORMATION DES PAYSAGES BÂTIS, HÉRITAGES D'UN « ORDRE ANCIEN »

Sol et bâti sont étroitement liés. La géographie et la géomorphologie expliquent en effet en grande partie la forme traditionnelle des trames foncières, l'orientation du bâti ou encore les matériaux utilisés (schémas p.3). L'ensemble de ces éléments concourent à la formation des paysages, du moins selon leur « ordre ancien » [Blumenfeld, Montillet, 2016].

L'« ordre ancien du paysage », à l'origine de la composition urbaine

L'architecte et urbaniste Gérard Hanning¹ conceptualise la formation du paysage selon un même schéma d'occupation de l'espace, qu'il nomme « l'ordre ancien du paysage ». Ainsi, pour optimiser les rendements agricoles et réduire ses efforts, l'homme aurait adapté un système agraire type aux contraintes du sol : pour les exploiter plus facilement, il aurait dessiné des parcelles de cultures de forme rectangulaire venues épouser les modelés du relief. La juxtaposition de ces différentes unités aurait constitué et dessiné peu à peu la mosaïque parcellaire. Les ensembles bâtis s'y seraient alors implantés suivant « l'ordre géométrique des sillons » et adaptés aux spécificités du terrain.



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME





Amélie Rousseau/IAU IdF

De là ont pu se former, par regroupements, les entités villageoises. Ce système, d'organisation primitivement agraire, pragmatique et fortement lié à la nature du sol, semble ainsi être à l'origine de la formation des paysages bâtis et de la composition urbaine. Cette lecture de Hanning permet ainsi d'analyser et d'appréhender l'organisation bâtie : compréhension du relief et de la géométrie foncière en fonction du relief, installation du bâti selon les grandes pentes, etc.

Le patrimoine vernaculaire, entre géographie et géologie

Selon ce pragmatisme, le bâti a été largement influencé par le sol. Afin de l'adapter au climat et à ses aléas, l'homme a orienté ses constructions en fonction de l'exposition au soleil et aux vents dominants, en ajustant les ouvrants et les toitures.



Amélie Rousseau/IAU IdF

Souvent qualifié de « vernaculaire », le bâti traditionnel est donc le reflet d'un territoire, mais aussi des personnes l'habitant et de leur usage (habitat, stockage des denrées, élevage, etc.). C'est pourquoi apparaissent en Île-de-France des formes patrimoniales spécifiques : ferme isolée à cour carrée pour accueillir et protéger les récoltes des grandes cultures céréalières de la Brie, de la Beauce et de l'Hurepoix ; maison élémentaire intégrée au sein d'une cour commune en cœur de village pour accueillir les ouvriers agricoles ; maison de vigneron dotée d'une cave de plain-pied et d'une large entrée pour les tonneaux, aux alentours des vignobles de coteaux, etc.

Les matériaux employés pour les constructions dépendent également de la nature environnante. En effet, les ressources immédiatement disponibles sont utilisées et créent une unité dans le bâti par leur aspect et leur couleur : la pierre calcaire, souvent enduite, est à l'origine de la plupart des constructions de la capitale et des bourgs ruraux ; le gypse permet de produire le plâtre, également très courant ; le grès est utilisé massivement dans le Gâtinais ; la meulière dans le Vexin et dans la Brie (d'abord utilisée en fondation puis en construction apparente à la fin du XIX^e siècle), etc. L'ensemble de ces matériaux crée une harmonie et marque les paysages franciliens (carte ci-contre).



Jean-Claude Pittacini/IAU IdF

Toutefois, avec la conception des grands axes « classiques » fondés sur des perspectives (routes royales, allées domaniales, percées forestières, etc.), puis avec l'arrivée du chemin de fer à la révolution industrielle, le rapport au sol a été peu à peu moins manifeste, faisant largement évoluer les paysages franciliens.

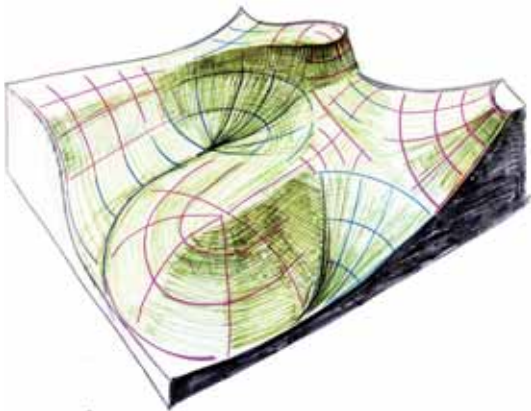
Les matériaux industrialisés ou plus lointains font leur apparition, de même que de nouvelles techniques de construction (tuile mécanique, brique industrielle, béton armé, etc.). De nouveaux parcellaires se dessinent sans tenir compte de la géographie. Ces transformations ont entraîné une rupture avec « l'ordre ancien des paysages » pour en créer de nouveaux.

1. Centre d'Égreville, village de Seine-et-Marne (77) articulé autour de l'église, de la mairie et de la halle construite au XV^e siècle. Ces bourgs traditionnels reflètent encore leurs fonctions passées, entre rôle marchand et administratif rayonnant sur les villages alentour.
2. Le village de Vétheuil, dans le Vexin français (95), est calé dans un méandre de la Seine et épouse parfaitement les coteaux du fleuve. Une configuration dictée par le sol.
3. Une grande ferme de plateau avec son mur d'enceinte et son pigeonnier. Ces bâtiments, toujours en activité dans la plaine de France, la Brie et la Beauce, témoignent de la vocation agricole de l'Île-de-France, grande région céréalière destinée à nourrir la capitale.

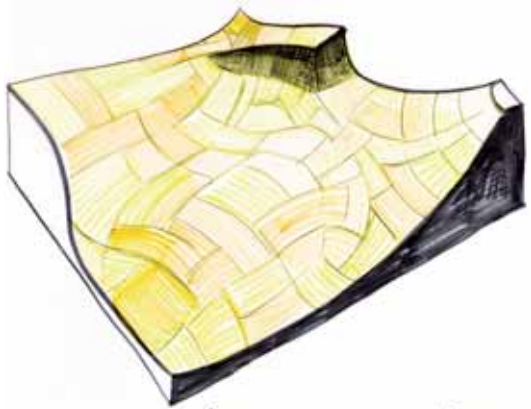
En couverture : le paysage urbain est composé d'une hiérarchie de bâtis qui cohabitent comme autant de marqueurs des époques, de leurs idéaux et de leur conception architecturale.

Sol et bâti sont étroitement liés dans la formation des paysages

Extrait de *La composition urbaine* de Gérald Hanning



Exemple : un site et son parcellement en surfaces parallèles tracées selon le réseau des lignes de plus grande pente et des lignes de niveau.



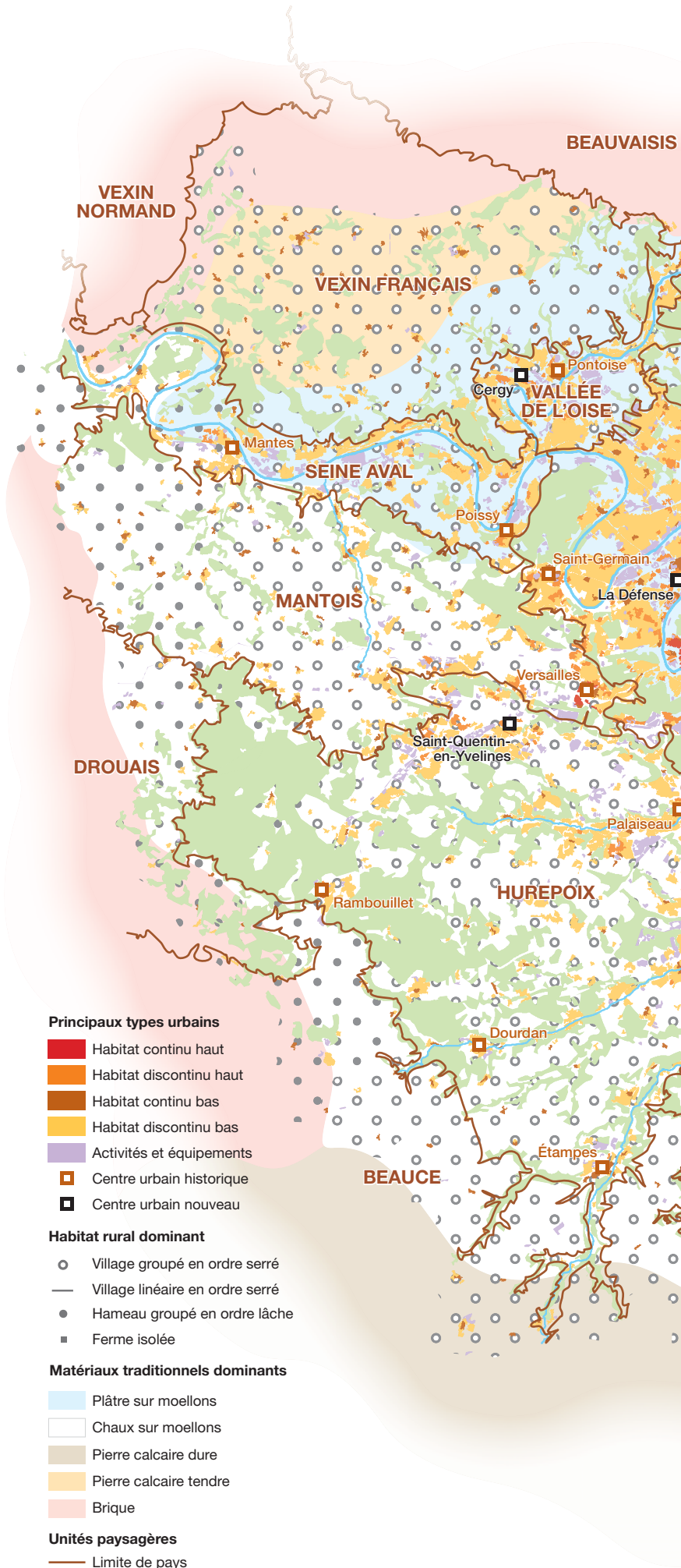
... un paysage forcé : une géométrie forcée (probablement un dispositif de gestion des eaux de surface et de l'érosion des sols.)



1. Soit un ensemble

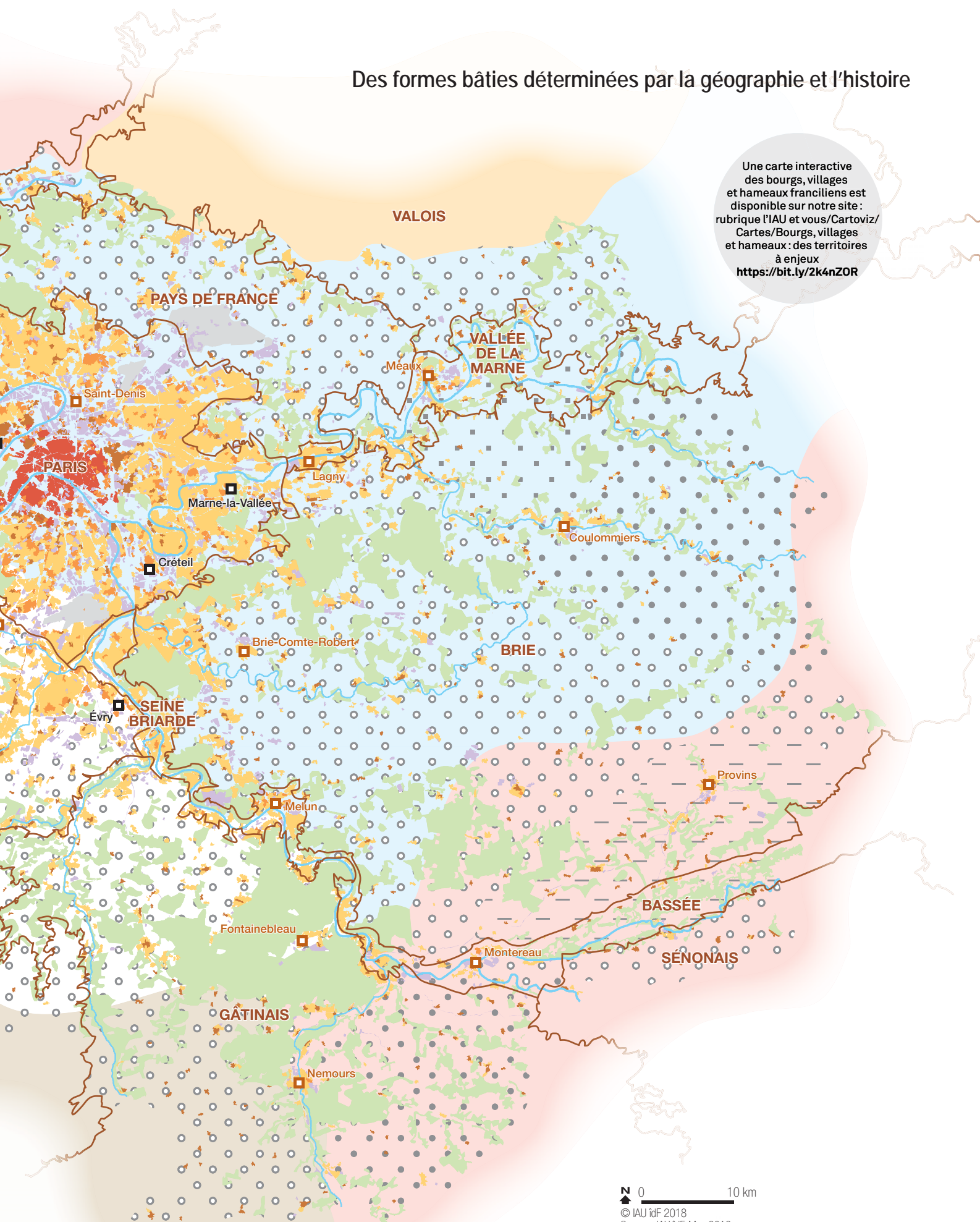
2. appliqué au terrain, distribué selon le site forcé : à première vue, il est difficile de reconnaître le même ensemble.

... un paysage planté et bâti, dont les éléments s'ordonnent selon les principes de la géométrie forcée : aspect pittoresque géométrique régressive.



Des formes bâties déterminées par la géographie et l'histoire

Une carte interactive des bourgs, villages et hameaux franciliens est disponible sur notre site : rubrique l'IAU et vous/Cartoviz/ Cartes/Bourgs, villages et hameaux : des territoires à enjeux <https://bit.ly/2k4nZOR>



4



UNE HIÉRARCHIE DE BOURGS, VILLAGES ET HAMEAUX AUX FORMES CARACTÉRISTIQUES

Contrairement à l'idée reçue d'une Île-de-France urbaine du fait de la présence de la métropole parisienne, celle-ci reste une région rurale à 77 % de son territoire (pour 4 % de sa population). L'essentiel de l'organisation régionale repose sur un maillage de bourgs, villages et hameaux ayant chacun leurs spécificités et fonctions propres.

Des formes héritées de leurs fonctions passées

Les bourgs et villages franciliens ont un rapport au sol bien défini : leur implantation tous les 3 à 4 km crée un maillage hérité du « finage agricole », qui correspondait à l'étendue agricole (champs et bois) empiriquement accessible à pied depuis le cœur de chaque village. Si cet usage a disparu avec les moyens d'exploitation modernes, cette granularité de l'espace dessine encore un paysage ponctué de silhouettes de village. Il constitue un réseau dense à partir duquel se sont formés les centres de la plupart des communes.

L'implantation de ces villages, ainsi que le groupement de l'habitat, ont pu être déterminés par la géographie (relief, cours d'eau, etc.) ou les fonctions d'un territoire (agricole, axe marchand, etc.). En Île-de-France, les communes rurales sont ainsi issues de structures traditionnellement compactes afin d'économiser l'espace agricole et faciliter son exploitation.

Trois types principaux s'y retrouvent :

- **le village-rue** se caractérise par un alignement de maisons rurales de même hauteur, de part et d'autre d'une large rue centrale (la « grand-rue »). Cette configuration permettait aux paysans d'accéder directement à leurs terres depuis leur maison, tout en offrant un accès direct à la rue. Elle peut aussi provenir d'une fonction liée à un ancien relais de poste – situé la plupart du temps sur une route royale – qui a fédéré et attiré au fur et à mesure du temps habitat et autres activités ;
- **le village en étoile**, variante du village-rue, est situé quant à lui au carrefour de grandes routes que sa composition épouse ;

5



- **le village-tas** correspond à un regroupement du bâti selon un plan ramassé, organisé autour de l'église ou de la mairie, éléments centraux. Il s'adapte à la topographie et est fréquent en plaine, où on laissait le plus de place possible aux exploitations agricoles.

Bourgs, villages et hameaux : l'organisation d'un réseau

Chaque bourg, village ou hameau exerçait une fonction bien définie dans un système hiérarchique qui se complète. De là est issue une typologie bâtie typiquement francilienne qui contribue à l'identité de ces paysages :

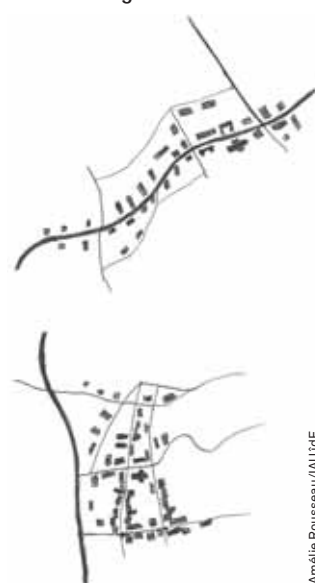
- **le bourg, ou petite ville**, apparaît comme le chef-lieu des villages qui gravitent autour de lui. Inscrit en secteur rural, il s'organise autour d'un noyau central traditionnel regroupant principalement des linéaires de maisons de bourg. Il accueille un marché, des services publics et des équipements élémentaires (commerces, artisanat, etc.).
- **le village** a quant à lui essentiellement une vocation agricole. Il concentre des linéaires de maisons rurales et de fermes intégrées dans le tissu, de cours communes aux maisons élémentaires, le tout organisé autour d'un noyau traditionnel (place de l'église ou de la mairie).
- **le hameau** correspond à une ou deux grosses exploitations agricoles (ferme à cour carrée principalement) autour desquelles se sont installées quelques habitations. Il est isolé et rattaché administrativement à une commune.

La lecture de ces paysages repose sur le rapport entre construit et non-construit, sur le clocher qui domine, sur les arbres qui émergent... et aussi sur les linéaires, places, rues, cours communes, qui organisent toujours la trame de ces communes d'origine rurale. Certaines ont cependant pu perdre aujourd'hui de leur authenticité. Face à l'arrivée de nouvelles populations et à l'abandon de fonctions agricoles, des extensions de villages peu intégrées et de nouvelles formes d'habitat (lotissements pavillonnaires en particulier) ont pu s'inscrire en rupture avec les compositions traditionnelles, et troubler la perception de ces paysages.

4. Les nouvelles techniques d'extraction et de coupe de la pierre donneront naissance à une forme de bâti fin XIX^e siècle : la maison en meulière, une pierre siliceuse particulièrement dure.

5. L'immeuble haussmannien est devenu l'emblème de la capitale française, qu'il couvre à 60 %. Le traitement de façade et le respect de la hauteur forment un ensemble architectural homogène et une « rue mur » dont la régularité était un des critères esthétiques.

Schémas de village linéaire, ou « village-rue », et de « village-tas »



DE PARIS À UNE AGGLOMÉRATION COMPOSITE, NOUVEAUX VISAGES DU PAYSAGE URBAIN

La lecture des paysages franciliens a été largement complexifiée et brouillée depuis la fin du XIX^e siècle, particulièrement au sein de la zone urbaine. D'une capitale murée dans ses fortifications, bien définie, et entourée de villages et petites villes, une masse agglomérée s'est formée.

Un paysage parisien identitaire

Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, le schéma classique d'étalement urbain en « tache d'huile » à partir de la ville cède la place à un autre schéma. Paris se transforme sous les ordres du préfet Haussmann et rejette ses industries hors de la capitale. Le tissu parisien est recomposé pour répondre à des questions de surpopulation, d'hygiène et de risques sociaux. De nouveaux réseaux apparaissent, avec le tracé de grandes avenues et boulevards, remplaçant l'ancien tissu médiéval et dégageant des perspectives sur des monuments et points de repère. Symbole de Paris, l'immeuble haussmannien forme un paysage identitaire, reconnu internationalement. Délimitant Paris de sa banlieue, une ceinture d'habitations à bon marché, en brique rouge, est réalisée entre 1920 et 1935 sur l'emprise de l'enceinte de Thiers.

Une banlieue étendue au début du XX^e siècle

Tout autour de la capitale, la « banlieue » s'étend. La révolution industrielle, le développement du chemin de fer et, avec lui, la création de stations, favorisent le développement de nouveaux quartiers, qui s'agrègent aux villages existants ou s'en détachent. Une banlieue d'abord diversifiée, résidentielle, ouvrière ou maraîchère, apparaît et s'organise autour de petits centres hérités de l'Histoire, subsistant souvent à travers un patrimoine identitaire. Des linéaires de maisons de bourg, d'anciennes fermes, en révèlent le passé. Au-delà, un tissu issu de l'urbanisation de la fin du XIX^e siècle s'est constitué aux abords des stations ferroviaires : lotissements pavillonnaires composés de villas et villégiatures, mais aussi pavillons plus populaires, souvent ouvriers. L'utilisation de la pierre meulière en est caractéristique.

L'ordre nouveau des paysages

Après 1945, le besoin de reconstruire, d'améliorer les conditions de vie et d'accueillir une population croissante, entraîne des changements dans la composition urbaine, qui se détache progressivement des contraintes du site et de son histoire. Aux lotissements pavillonnaires succèdent les opérations d'habitat collectif, en rupture avec la trame foncière (grandes opérations effaçant le parcellaire, orientation des bâtiments selon les points cardinaux), avec les hauteurs et les volumes des quartiers voisins (pavillonnaires ou ruraux), et parfois même avec le sol (urbanisme de dalle). L'implantation de zones industrielles, commerciales et tertiaires complète ce tableau, créant de larges emprises particulièrement visibles dans le paysage. D'autres villes franciliennes reproduisent cette structure : habitat continu au centre et, en périphérie, tissus pavillonnaires, collectif, zones commerciales et d'activités. Enfin, les villes nouvelles, créées pour canaliser la croissance de la zone centrale, forment des ensembles à part, avec des structures urbaines fonctionnalistes laissant une grande place aux infrastructures, des formes architecturales plus hétérogènes, et un tissu relativement mixte, parfois des aménagements plus conceptuels qui interrogent le rapport à la ville, aux équipements ou encore à la rue, comme c'est le cas de Marne-la-Vallée ou Cergy-Pontoise.

Le bâti et la composition urbaine sont des constituantes à part entière des paysages franciliens : qu'ils soient ruraux, parisiens, banlieusards, ils sont rythmés par ces édifices, ces volumes ou ces lignes d'horizon. Si la compréhension des paysages « traditionnels » est parfois brouillée du fait de nouvelles constructions et fonctions liées à nos besoins actuels, ils contribuent toutefois à l'identité francilienne. Le paysage est même hyperstructurant pour les habitants, dans un territoire où la gouvernance n'a cessé d'évoluer, en les rattachant à une réalité physique commune à tous. L'agglomération, tentaculaire et aux fonctions multiples, forme en effet un nouvel ensemble bâti, quasiment continu, qu'il convient à présent de percevoir comme un palimpseste d'histoires particulières et collectives. ■

Amélie Rousseau, géographe urbaniste,
département habitat société (Martin Omhové, directeur)

1. Gérard Hanning (1919-1980), architecte urbaniste, a été le collaborateur de Le Corbusier dans ses jeunes années. Il entame une carrière internationale d'Alger au Cambodge. À son retour en France, il participera au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris, puis intégrera l'IAURP à partir de 1973. Gérard Hanning y développera notamment ses recherches sur la composition urbaine et sur l'organisation des paysages.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquette

RÉDACTION EN CHEF

Isabelle Barazza

MAQUETTE/CARTOGRAPHIE

Jean-Eudes Tilloy, Antsa Rabenja

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Claire Galopin, Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

sandrine.kocki@iau-idf.fr

IAU île-de-France

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49

ISSN 1967-2144

ISSN ressource en ligne
2267-4071



www.iau-idf.fr



RESSOURCES

- Blumenfeld Hervé, Montillet Philippe, *La composition urbaine. Trois textes de Gérard Hanning*, IAU îdF, 2016.
- Chevrier Jean-François, Hayon William, *Paysages territoriaux. L'île-de-France comme métaphore*, Marseille, éditions Parenthèses, 2002.
- Lynch Kevin, *L'image de la Cité*, Paris, Dunod, [1969] 1999.
- Tricaud Pierre-Marie, Yehia Maye-Laure, « Le front urbain : un projet pour maîtriser la consommation d'espace », *Note rapide*, n° 756, IAU îdF, janvier 2017.
- Tricaud Pierre-Marie, Yehia Maye-Laure, « Le paysage de l'Île-de-France révélé par ses belvédères », *Note rapide*, n° 744, IAU îdF, janvier 2017.
- Tricaud Pierre-Marie, « L'identité de l'Île-de-France façonnée par ses paysages », *Note rapide*, n° 738, IAU îdF, janvier 2017.

Sur le site de l'IAU îdF

Rubrique Patrimoine et paysage : analyses, débats, rencontres, études et publications, cartes interactives.



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

